ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2022

EN DATE du SAMEDI 12 Novembre 2022

Le 12 Novembre 2022 à 18H, les membres de l'association de l'Archer Club d'Haucourt-Moulaine se sont réunis en une assemblée générale ordinaire dans la salle des fêtes à Haucourt-St Charles, 78, rue de l'Ardèche, sur convocation en date du 16 octobre 2022 faite par le bureau directeur.

L'assemblée est présidée par Fréderic NIHOTTE assisté par les membres du bureau :

Vice président : Jean-Luc MARCHESI

Secrétaire : François GUÉBERT

Trésorière : Claire POLISENO

Membres du comité des archers : Sébastien CADRONET et Lucien DI SABATINO.

A signaler la présence :

- M. Alain LOMBARDI Maire d'Haucourt
- M. Sébastien CADRONET présent et Adjoint aux sports nouvellement nommé (à la suite du départ de M. Bocquillon.)

Je rappelle que l'année sportive va du 1er septembre au 31 août précédant l'assemblée générale.

La dernière assemblée ayant eu lieu le 18 décembre 2021.

Les dernières élections au sein du club ayant eu lieu lors de la dernière assemblée générale extraordinaire 2020 (en réalité virtuelle en 2021).Les prochaines élections auront donc lieu en 2024 et je l'espère en présentielles…

*Voir à la fin le tableau des présences.

*Le quorum de participants étant atteint …. voir présence, l'assemblée peut délibérer. (1/4 des inscrits et âgés de plus de 16 ans) soit 39/4 = 9.45 soit 10 inscrits.

A l'ordre du jour :

1) Rapport moral 2021-2022
2) Approbation du Compte rendu 2021
3) Palmarès des archers 2021-2022, récompenses.
4) Bilan financier 01 septembre 2021- 31 août 2022
5) Rapport des vérificateurs aux comptes
6) Bilan prévisionnel 01 septembre 2022-31 août 2023

7) Questions diverses

1) RAPPORT MORAL :

"Mesdames, Messieurs, je vous salue et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. »

Pour cette réunion ,

En préambule, je voudrais :

- vous demander d'avoir une pensée et une minute de silence en mémoire des personnes disparues que ce soit du au Covid, de la guerre en Ukraine ou d'une autre cause, parties de ce monde en cette année.
- Remercier les personnes présentes, ou associées à notre club que ce soit au titre de la municipalité d'Haucourt ou du Crédit Mutuel.

En parlant de notre club, qui va bien financièrement, malgré le léger déficit du vraisemblablement au déménagement en mai 2021, la Covid et les changements de nom pendant ces dernières semaines une année sportive du 1er septembre 2021 au 31 août 2022 vient de s'achever.

Une année particulière pour le club du peu de niveau aux résultats tant par l'annulation du concours 3D de septembre 2021 par manque de participants certainement du au Covid.

En premier lieu et actuellement on remarque que la cadence des licences est bonne en 2021-2022 soit 49 licences et nous sommes actuellement 2022-2023 en très légère diminution par rapport à l'an dernier.

François s'est chargé des licences ces dernières années envers la FFTA, et c'est à renouveler les prochaines années.

Concours :

Les concours **2021** à 25m, le 18m officiel et l'amical de janvier ont amené des **annulations** dus au Covid.

Pour mémoire en saison sportive 2021-2022 : par décret les salles de sports restent fermées jusqu'à nouvel ordre. **Les tirs en salle** à St Charles étaient prévus les 8 et 9 janvier 2022 la salle étant fermée par décret => pas de concours.

Pas d'autre tir …le 3D annulé faute de participants et Covid.

Pour info et pour la saison 2022 - 2023 : **Le tir en campagne** a été fait à Cons la Grandville, autour du château, le jeudi de l'ascension **le 26 mai 2022.** 1ère édition d'un concours où les participants sont ravis. Le propriétaire Marquis De Lambertie nous fait savoir que pour la prochaine fois nous pourrions avoir le bois du prieuré ainsi que de traverser l'espace de la cour du château tellement cette épreuve nous a tous ravi. Mme la Maire souhaite nous rencontrer en Novembre 2022 pour établir le parcours du **jeudi de l'Ascension 18 mai 2023.** **Le 3D le dimanche 25 septembre 2022**, inscrit à la FFTA ou le nombre de participants s'est révélé être de 63 tirs le matin et 27 l'après midi. La pause médiane étant faite par Sébastien AUBERT, qui nous

a régalé encore cette fois encore par un excellent menu avec : en entrée un taboulé maison suivi d'un émincé de volaille avec champignons et haricots verts/p. de terre, fromage et en dessert un bavarois poire/chocolat. Le tout pour 12€ par personne !.

Le prochain 3 D sera le dimanche 24 septembre 2023.

La nouvelle convention avec la CAL est établie jusqu'à 2026 inclus, ce qui reste intéressant malgré l'aménagement du sentier piétonnier par rapport à l'implantation de notre concours. Remerciements à Nicolas Coillard (parti maintenant) et notre secrétaire François qui se sont chargés de ce dossier.

- Une participation aux journées du centre aéré de Moulaine sur le terrain du même nom, très agréable de rencontrer des jeunes qui ont envie de faire du tir à l'arc, en découverte pour la plupart.

- Nous étions présents à des journées amicales organisées par José Myrteza sur notre terrain de Moulaine dont l'aménagement est devenu particulièrement attrayant grâce à l'acquisition de nouvelles cibles 3 D et à celles refaites à neuf par Bernard Hoppe et les cibles offertes par Sébastien Aubert.

- Le club avait obtenu le LABEL DE BRONZE les années précédentes, suite au dépôt de dossier par notre secrétaire François Guébert auprès de la FFTA après bien entendu avoir reçu l'avis favorable de la Ligue Grand Est. Or les conditions d'attribution et le nom (label ESPOIR) ont changé et le nouveau Label est examiné par la FFTA en ce moment avec avis favorable du CRTA. Avec le projet associatif d'implanter des cibles extérieures sur le terrain stabilisé sous la salle rue de la Garonne pour lesquels nous avons demandé une subvention du gouvernement au titre de la relance. La demande de label a été acceptée à ce jour.

Une formation au Label a été organisée à VARANGEVILLE François et moi-même se sont inscrits pour la session du 01 octobre 2022.

Pour rappel le label est un gage de qualité d'accueil, à la fois de l'encadrement et par les moyens mis à disposition qui nous rend encore plus crédible auprès des diverses instances que nous sollicitons.

Frais pour les concours :

La demande auprès du Conseil Général concernant les frais de déplacement pour les compétitions de niveaux interrégionales et nationales va être renouvelée.

Par conséquence pour la saison à venir les mesures prises l'année dernière sont reconduites sous réserve des bons résultats financiers de nos différents concours en 2022-2023 :

Prises en charge par le club :

- **Tous les frais d'inscription** aux concours faisant partie des départements de **Meurthe et Moselle, Moselle, Meuse, Vosges**, ne pas oublier de remplir la feuille de demande de remboursement (téléchargement sur le site : https://archers-haucourt.fr/wordpress/) sans oublier :
- Les frais d'inscription aux championnats de France.
- **Une aide de 80€** en 2022 pour les archers participants à un championnat de France.
- **Formation Jeunes, y compris les stages de formation continue et obligatoire des entraîneurs.**

À noter que depuis 2 ans nous avons moins dépensé que prévu et le reliquat a servi pour l'achat de matériel destiné aux buttes de tir et l'achat de nouvelles cibles 3 D. La mousse Ethafoam a été achetée sur le budget avant l'augmentation, comme prévu pour les cibles extérieures sur le terrain stabilisé et des buttes de cibles pour le concours campagne en Ø 40 et Ø 60.

Nous avons reçu une aide exceptionnelle suite au départ de M. Bocquillon de la municipalité de Haucourt cette année, en plus de leur subvention annuelle pour 2022 celle ci, nous les en remercions.

A signaler les tirs en extérieur à Moulaine restent accessibles à tous les licenciés et tout le temps.

Espérons dans le temps futur que des bénévoles viendront rejoindre le comité car il nous faudrait créer des postes supplémentaires au comité actuel qui ne comprend qu'un seul membre par activité, y a-t-il des volontaires parmi vous ? je pense notamment aux jeunes retraités qui veulent s'investir….

Remerciements plus particulièrement aux bénévoles aidants soit pour les concours ou la vie du club. Par ordre alphabétique : Les Sébastiens Cadronet et Aubert, Lucien Di Sabatino, Patrick Locarini, Joseph Myrteza, les membres du comité avec entre autres, Jean-Luc Marchesi, Claire Poliseno, François Guébert et moi même Fred Nihotte pour leur dévouement et participation à la vie de notre association car ils sont tous bénévoles et non rémunérés.

Je tenais également à souligner que depuis 8 ans la cotisation à l'école de tir est intégrée à la cotisation club et répartie sur l'ensemble des inscrits sans augmentation de la cotisation, donc l'école et le prêt de matériel est accessible pour les jeunes et débutants sans supplément aucun. Ceci n'est possible notamment que grâce à une stabilité du nombre d'adhérents et en cas de forte diminution nous serions contraints de revoir notre formule. Nous étions 49 licenciés pour 2021-2022. Le comité tient à remercier le travail de nos deux entraîneurs, Joseph Myrteza et François Guébert pour leur disponibilité et leur dévouement ce qui a permis d'améliorer les résultats de nos jeunes archers bien qu'ils quittent le club dès leur majorité les études les éloignant de la région et bien qu'ils suivent une carrière voire internationale comme Candice Cadronet en championnat d'Europe, et son frère Nathan, après plusieurs nominations en championnat de France.

Le rapport moral du Président est mis au vote

Pour : , ~~Contre , Abstention~~ ,

Adopté à l'unanimité, □à la majorité, □refusé

2) Pas de compte rendu précédent déjà adopté en séance extra ordinaire, mais il est quand même publié sur le site des archers d'Haucourt-Moulaine si voulez le consulter :

3) PALMARES année de licence 2021– 2022 soit du 01 septembre 2021 au 31 août 2022:

La parole est à Jean Luc Marchesi qui présente les résultats des archers du club :

Résultats des archers

HAUCOURT-MOULAINE (0654070)

le 05/09/2021 (5 5)
CAMPAGNE - SARREGUEMINES - Tir en Campagne (12 CONNUES + 12 INCONNUES)

Senior 3 Homme Arc classique 2022

Clt	Nom	Club	Licence	Cat	P1	Total	Nb 6	Nb 5
1	NIHOTTE Frederic	HAUCOURT-MOULAINE	274764G	S3HCL	287	**287**	6	16
2	MARCHESI Jean Luc	HAUCOURT-MOULAINE	384733N	S3HCL	207	**207**	4	4

Senior 2 Homme Arc à poulies 2022

Clt	Nom	Club	Licence	Cat	P1	Total	Nb 6	Nb 5
6	CADRONET Sebastien	HAUCOURT-MOULAINE	881699U	S2HCO	280	**280**	5	14

Senior 3 Homme Arc à poulies 2022

Clt	Nom	Club	Licence	Cat	P1	Total	Nb 6	Nb 5
4	DI SABATINO Lucien	HAUCOURT-MOULAINE	626823E	S3HCO	339	**339**	17	26

Senior 2 Homme Bare Bow 2022

Clt	Nom	Club	Licence	Cat	P1	Total	Nb 6	Nb 5
3	AUBERT Sebastien	HAUCOURT-MOULAINE	895942A	S2HBB	190	**190**	2	8

Peu de résultats de nos archers en concours, en cause la Covid 19 et le déménagement de Longwy/emménagement à Haucourt avant les vacances de Pâques 2021.

4) BILAN FINANCIER 2020-2021

La parole est à notre Trésorière Claire Poliseno qui présente le budget 2021-2022.

ARCHER CLUB HAUCOURT MOULAINE

Assemblée Générale du 12/11/2022

BILAN FINANCIER du 1er Septembre 2021 au 31 août 2022

Exprimé en euros

RECETTES		DEPENSES	
Intérêts livret bleu	33,83	Fédération Ligue 2021-2022	3 084,50
Cotisations licences 2020-2021	3 689,00		
Subventions			
		Frais bancaires	59,00
Ville de Longwy	800,00	Location terrain MOULAINE	295,00
CRTA	404,33	Assurance MAIF	247,56
Comité départemental CD 54	19,12	Matériel Ecole de tir	167,90
Credit Mutuel		Ciblerie stramits / Mousse/3D	1 273,50
		Coupes	1 184,18
		Matériel Ciblerie/ materiel divers	605,56
Concours			
		Calendrier fédéral	123,00
Inscriptions salle		Blasons	98,90
Inscriptions campagne	598,00	Divers	
Inscriptions 3D		Buvette 3D	
Buvette 3D		Buvette salle	
Buvette salle		Buvette campagne	613,66
Buvette campagne	454,00	Location Cible 3D	
Divers		Location feux	
		Frais d' arbitrage	
Divers			
Repas AG		Repas AG	
Ecole Tir à l' Arc			
		Déplacement instructeur	560,00
Terrain Moulaine - Convention		Dédommagement Archer	
		Avance Matériel Archer	
Remboursement matériel		FFTA Insc ch. de France	70,00
Transfert Interne		Déplacement Bureau	
Indemnisation pour Terrain de Stage		Archers en concours	167,00
Remboursement Archer Concours		Déplacement Ch. de France	80,00
		Timbres	
Remboursement Logiciel		Formation Entraineur/Arbitre	167,00
Pass Loisir		Matériels divers/ informatique	
Don	575,89	Site Internet	49,04
Divers		Divers	135,85
Total Recettes	**6 574,17**	**Total Dépenses**	**8 981,65**
Bilan financier 2021 – 2022	-2 407,48	Compte courant	3 662,29
Solde exercice précédent	11 830,69	Livret Bleu	3 635,34
		Caisse	2 125,58
Solde Créditeur	**9 423,21**	**Total**	**9 423,21**

Certifié Sincère : Le Président La Trésorière

5) Rapport des vérificateurs aux comptes :

Avant de passer au vote la vérificatrice aux comptes va faire la lecture de leur rapport. (voir en fin du présent compte rendu)

Cette année malgré qu'il ait été vacciné Jean Jacques Martin a été admis en réanimation à l'hôpital et en est sorti. Il va mieux en ce moment et a pu effectuer le contrôle des comptes avec Sylvie en présence du Président, de la trésorière, et du secrétaire.

- Ils ont vérifié les comptes de l'association le dimanche 30 octobre 2022.

Je passe la parole aux vérificateurs aux comptes, Mme Sylvie Nihotte qui fait lecture du rapport où la vérificatrice encourage l'assemblée à se prononcer sur la bonne gestion et le « quitus » envers notre trésorière. (les rapports sont en annexe)

Les adhérents, après avoir pris écouté la lecture du rapport de la vérificatrice et pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31/08/2022 approuvent lesdits comptes tels qu'ils leur sont présentés par la Trésorière.

Avez des questions concernant le bilan financier ?

…. personne ne se manifeste.

L'année prochaine il faudrait 2 vérificateurs au compte est ce que quelqu'un se manifeste ? personne.

Les vérificateurs sont reconduits dans leur mandat.

mis au vote : Pour, tous : , ~~Contre..: , Abstention.. : ,~~

Adopté à l'unanimité, □à la majorité, □refusé

6) Bilan prévisionnel 2022-2023 : la trésorière présente le budget prévisionnel tel que défini par le Président.

ARCHER CLUB HAUCOURT MOULAINE

Assemblée Générale du

BILAN FINANCIER Prévisionnel du 1er Septembre 2022 au 31 août 2023
Exprimé en euros

RECETTES		DEPENSES	
Intérêts livret bleu	40,00	Fédération Ligue 2021-2022	3 000,00
Cotisations licences 2021-2022	3 800,00		
Subventions			
		Frais bancaires	60,00
Ville de Longwy		Location terrain MOULAINE	309,00
CRTA		Assurance MAIF	250,00
Comité départemental CD 54		Matériel Ecole de tir	100,00
Credit Mutuel		Ciblerie stramits / Mousse/3D	300,00
Ville d'Haucourt	1 000,00	Coupes	500,00
		Matériel Ciblerie/ materiel divers	300,00
Concours			
		Calendrier fédéral	146,00
Inscriptions salle	400,00	Blasons	100,00
Inscriptions campagne	600,00	Divers	
Inscriptions 3D	684,00	Buvette 3D	432,00
Buvette 3D	200,00	Buvette salle	145,00
Buvette salle	200,00	Buvette campagne	400,00
Buvette campagne	500,00	Location Cible 3D	
Divers	528,00	Location feux	
		Frais d' arbitrage	100,00
Divers			
Repas AG	300,00	Repas AG	300,00
Ecole Tir à l' Arc			
		Déplacement instructeur	840,00
Terrain Moulaine - Convention		Dédommagement Archer	
		Avance Matériel Archer	
Remboursement matériel		FFTA Insc ch. de France	
Transfert Interne		Déplacement Bureau	
Indemnisation pour Terrain de Stage		Archers en concours	500,00
Remboursement Archer Concours		Déplacement Ch. de France	80,00
		Timbres	
Remboursement Logiciel		Formation Entraîneur/Arbitre	100,00
Pass Loisir		Matériels divers/ informatique	
Don		Site Internet	50,00
Divers		Divers	240,00
Total Recettes	**8 252,00**	**Total Dépenses**	**8 252,00**

Certifié Sincère : Le Président La Trésorière

7) Questions diverses :

Le club aura 50 ans le 7 novembre 2023 (car créé le 7 novembre 1973), il reste à réfléchir sur la manière de fêter cela.

- terminer les cibles sur le terrain stabilisé, je rappelle que c'est nécessaire par rapport au financement subventionné et l'attribution du label espoir. (rappel 1/2 journée de travail) pour lesquelles nous avons eu une subvention au titre de la relance ainsi que Bara menuiserie nous a sponsorisé pour toute la partie bois.

- achat de matériel ?

- remerciements à la municipalité d'Haucourt pour les aménagements à la salle Lebrun peinture et éclairage.

- Nous faisons attention à la consommation énergétique en cette période d'augmentations, une programmation du chauffage semble nécessaire après 22 H, antigel ou réglage de nuit. Pas d'entraînement après 22H.

- vêtements : participation crédit mutuel de 250€comme notifié ce jeudi soir 10 novembre.

- Possibilité d'avoir le logo modifié ~~Longwy~~ par Haucourt- Moulaine sur la veste et brodée par créatif rue A.Briand à Longwy haut cout 16€ prix unitaire ou 12 € par cinq unités minimum. Important ENLEVER LONGWY (brodé), au cutter par exemple. Vestes à remettre à François dès maintenant.

- possibilité d'avoir un polo maille piquée en coton un peu plus cher, avec logo, sans coté bleu mais brodé.

- intervention de M. le Maire signalant qu'il est pour la participation sportive du plus grand nombre des jeunes d'Haucourt et pour un budget minoré

- ce à quoi nous répondons qu'un essai est gratuit comme le prêt de tout le matériel aux débutants mais s'ils restent au club ils auraient à s'acquitter de la licence et de la cotisation du club minorée à une demie cotisation à partir de la 2ème licence de la même famille. De plus cette cotisation reste au même prix que les trois années précédentes, difficile de faire moins.

- De même M. le Maire voudrait que chaque action des associations soit médiatisée avec rappel de l'action de la municipalité (fête du sport, centre aéré etc..), à voir avec intramuros et le responsable de la communication de la Mairie. Prévenir le Républicain Lorrain de chaque action du club, le Président rappelle que le prochain challenge est pour bientôt on doit recevoir le club de Conflans ce mercredi 16 Novembre à 16H à la salle Lebrun à St Charles.

8) Clôture et apéro :

L’ordre du jour étant épuisé, je clos l’assemblée générale 2022 et remercie encore tous les participants les invitant au pot de l'amitié.

ARCHER CLUB HAUCOURT-MOULAINE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

EN DATE DU SAMEDI 12 novembre 2022

FEUILLE DE PRÉSENCE

NOMS / PRÉNOMS	SIGNATURES	NOMS / PRÉNOMS	SIGNATURES
GUÉBERT François			
BANDURA Bruno			
LOCARINI Patrick			
Joseph Slytey			
HOPPE Bernard			
Pache Patrice			
GRANDFILS Didier			
WINOTTE Fred			
MARCHESI Jean			
POLISENO CLAIRE			
CAYRONET Sebastien			
ERIC-FLESCH			
DI SABATINO			

LONGWY, le 30 octobre 2022

Mme Sylvie NIHOTTE née DI CORATO
41[b] rue du Tivoli
54400 LONGWY

ARCHER CLUB HAUCOURT-MOULAINE
31, rue des Forges
54870 CONS LA GRANDVILLE

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Membres de l'assemblée

Conformément au mandat qui m'a été confié, j'ai examiné les comptes de l'association qui m'ont été communiqués par Mme Claire Poliseno, Trésorière de l'Archer Club d'Haucourt-Moulaine.

Après vérification, il apparaît que toutes les pièces et justificatifs de dépenses correspondent.

La gestion des comptes étant bonne et n'ayant aucune observation à formuler, je propose à M. le Président et les Membres du Bureau de prononcer le « quitus » envers Mme la Trésorière, pour la période du 01 septembre 2021 au 31 août 2022.

La Vérificatrice aux Comptes,

Sylvie NIHOTTE

LONGWY, le 30 octobre 2022

M. Jean Jacques MARTIN
4 rue St Blaise
54590 HUSSIGNY

ARCHER CLUB HAUCOURT-MOULAINE
31, rue des Forges
54870 CONS LA GRANDVILLE

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Membres de l'assemblée

Conformément au mandat qui m'a été confié, j'ai examiné les comptes de l'association qui m'ont été communiqués par Mme Claire Poliseno, Trésorière de l'Archer Club d'Haucourt-Moulaine.

Après vérification, il apparaît que toutes les pièces et justificatifs de dépenses correspondent.

La gestion des comptes étant bonne et n'ayant aucune observation à formuler, je propose à M. le Président et les Membres du Bureau de prononcer le « quitus » envers Mme la Trésorière, pour la période du 01 septembre 2021 au 31 août 2022.

Le Vérificateur aux Comptes,

Jean Jacques Martin

Jean Jacques MARTIN
le 30 octobre 2022